

SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN CAMEROON REAL ESTATE CORPORATION

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC C.A AU CAPITAL DE 75.000.000.000 F.CFA

SIÈGE SOCIAL : 510, Avenue de l'indépendance, Hippodrome-BP : 387 YAOUNDÉ RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Web site: www.sic.cm E-mail info@sic.cm

---0031 COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°

Portant attribution de la Consultation n°008/AONR/SIC/CIPM/2022 du 24 Juin 2022 pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua, Tingling/Pitoea, Nlongkak/Yaoundé et Etounlinga/Sangmélina.

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les entreprises ou groupement d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
1	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua.	GROUPEMENT ECOPE SARL/GEST SARL BP : 6263 Yaoundé	157 843 304	Sept (07) mois
2	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Tingling/Pitoea.	GROUPEMENT CARFAD/ICE CAMEROUN BP : 30 588 Yaoundé	100 796 063	Sept (07) mois
3	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Nlongkak/Yaoundé.	LE COMPETING BP : 7216 Yaoundé	79 485 900	Sept (07) mois
4	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières d'Etounlinga/Sangmélina.	BVI CONSULTING ENGINEERS CAMEROUN BP :13553 Yaoundé	86 724 861	Sept (07) mois

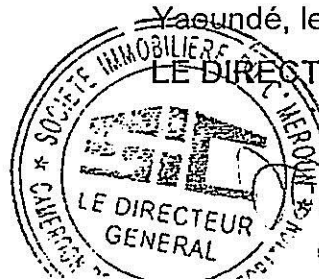
Les responsables desdites entreprises ou groupements d'entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des marchés.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

Yaoundé, le 26 SEPT 2023

LE DIRECTEUR GENERAL,



Dr. ANIADOU SARDAOU

Ampliations :

- PCA/SIC
- ARMP
- Affichage
- Archives/Chrono.